



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômage

Question écrite n° 101605

Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les chiffres du chômage qui viennent d'être rendus publics. Ils font état d'une baisse du nombre des demandeurs d'emploi de 0,7 % pour le mois de janvier, soit 19 300 chômeurs de moins. La France compterait donc 2,7 millions de sans-emploi. De manière générale, ces données sont forcément sujettes à caution. Les salariés privés d'emploi sont classés en huit catégories. Or les chiffres officiels n'en prennent en compte qu'une seule. Sans cela, le nombre de chômeurs s'élèverait à 4,7 millions. Nous savons, par ailleurs, que notre pays compte environ 7 millions de personnes connaissant une situation de précarité et vivant en dessous du seuil de pauvreté. D'ailleurs, même si nous nous en tenons aux données officielles pour janvier, nous observons une explosion de la précarité de l'emploi. Ainsi le nombre de salariés inscrits au chômage mais ayant travaillé plus de 78 heures durant le mois de janvier a augmenté de 2,9 % et de 16,2 % en un an. Sur un an, le chômage des 50 ans et plus poursuit sa progression (+ 13,4 %), celui de longue durée (+ 16,5 %) aussi. En outre, 49 000 personnes ont été radiées des listes des demandeurs d'emploi, soit une hausse de 6 % en un mois et de 11,6 % en un an. Dans ces conditions, le Gouvernement peut toujours se gausser d'une amélioration de la situation de l'emploi. La réalité est toute autre, ce qui n'est guère étonnant au rythme où se poursuivent les plans de licenciement, les délocalisations et les plans sociaux. 800 000 emplois industriels ont disparu en dix-huit mois. Il souhaite savoir ce qu'il compte faire afin de n'être plus contraint de maquiller les chiffres du chômage et de s'attaquer efficacement à l'hémorragie de l'emploi et à la reconquête industrielle nationale.

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101605

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2011, page 2202

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)